

Nantes, le 17 février 2023

Mesdames, Messieurs les membres de la Direction du Crédit Agricole Atlantique Vendée,

Nous vous adressons nos remerciements pour avoir pris le temps de répondre le 10 février 2023 à notre courrier du 26 novembre 2022. Cependant, nous regrettons de ne pas trouver dans cette réponse les éléments qui nous permettraient d'affirmer que le Groupe Crédit Agricole respecterait ses engagements et ses responsabilités en matière de protection des droits humains et de protection de l'environnement, notamment au regard du soutien indirect accordé aux projets EACOP et Tilenga.

En particulier, nous contestons l'affirmation selon laquelle « le Crédit Agricole n'est pas impliqué dans le financement du projet EACOP ». Si le Crédit Agricole s'est bien engagé à ne pas financer directement le projet EACOP, il a été le premier soutien financier de TotalEnergies avec plus de 7 milliards de dollars de financement sur la période 2016-2021¹. Le Crédit Agricole a continué d'assurer en 2022 des prêts n'excluant pas explicitement le financement de projets d'extraction de pétrole². Ce soutien continu permet à TotalEnergies de maintenir sa stratégie expansionniste, et de développer des projets comme EACOP et Tilenga. Ainsi, le Crédit Agricole est indirectement impliqué dans le projet EACOP : en soutenant le développeur du projet, TotalEnergies, sans conditions, que ce soit via les financements à l'entreprise ou l'actionnariat d'Amundi.

Nous nous interrogeons également sur l'efficacité d'un dialogue actionnarial qui permet le développement de tels projets. Ainsi que vous l'écrivez, « le Groupe [...] a voté le plan climat de TotalEnergies », alors même que selon le Crédit Mutuel, qui a fait le choix de voter contre ce plan climat en mai 2022 : « le rapport *Sustainability & Climate – Progress Report 2022* de TotalEnergies prévoit une forte augmentation de la production d'hydrocarbures sur 2019- 2030 »³. Nous regrettons que le Crédit Agricole, à travers sa filiale Amundi⁴, apporte en tant qu'actionnaire son soutien à la stratégie expansionniste de TotalEnergies qui permet les projets EACOP et Tilenga.

Enfin, si « l'objectif [du Crédit Agricole] est bien d'aider [TotalEnergies] à accélérer davantage encore leur transformation dans le but de passer de leader des énergies fossiles à leader des énergies renouvelables », nous nous permettons de rappeler que le groupe TotalEnergies s'illustre régulièrement dans des affaires de pollution, d'accidents industriels, de corruption voire de violations des droits humains⁵. Concernant les changements climatiques, le groupe a également une histoire de déni et de mensonge en menant sciemment un lobbying climato-sceptique, et ce depuis les années 1970⁶. Le projet EACOP en lui-même est dénoncé tant par des ONG que par des

1 bankingonclimatechaos.org

2 <https://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/les-ong-denoncent-le-cheque-en-blanc-de-8-milliards-accorde-par-les-banques-a-totalenergies-1407421>

3 <https://www.creditmutuel-am.eu/fr/non-professionnels/actualites/presse/assemblee-generale-totalenergies.html>

4 Au passage, nous vous rappelons qu'en novembre dernier, Amundi a été épinglé pour greenwashing par un consortium de dix grands médias européens dont Le Monde.
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/11/29/la-grande-tromperie-des-fonds-d-investissement-verts_6152081_4355770.html

5 <https://www.leparisien.fr/faits-divers/huit-grands-proces-dans-l-histoire-de-total-05-10-2009-663258.php>

6 <https://www.politis.fr/articles/2021/10/total-un-demi-siecle-de-deni-et-de-mensonges-43684/>

institutions européennes, notamment le Parlement européen⁷, et vaut à TotalEnergies d'inaugurer le premier procès sur la base de la loi sur le Devoir de vigilance en France⁸.

Au regard de l'histoire et de l'actualité du groupe TotalEnergies, il nous paraît très surprenant que le Crédit Agricole affirme l'engagement d'en faire un « leader des énergies renouvelables » et contribue ainsi à ce que d'aucuns qualifient de « greenwashing »⁹, compte-tenu de la faiblesse des efforts réels engagés dans la transition écologique : d'ici à 2025, 66 % des investissements prévus par Total sont dirigés vers les énergies fossiles, et 33 % vers l'électricité (renouvelable, gaz) et nouvelles molécules (carbone, hydrogène...)»¹⁰. En 2030, les énergies renouvelables représenteront moins de 16 % du mix énergétique de TotalEnergies.

Au regard de ce qui précède, en application des engagements pris par le Crédit Agricole en matière de RSE, de protection des droits humains et de l'environnement, nous vous adressons les demandes ci-dessous :

- que le Crédit Agricole apporte les garanties que tout financement accordé à TotalEnergies soit explicitement et exclusivement dirigé vers le secteur des énergies renouvelables ;
- que dans son rôle d'actionnaire, le Crédit Agricole, à travers sa filiale Amundi, se positionne contre toute stratégie expansionniste de TotalEnergies dans le secteur du pétrole et du gaz, et en particulier contre les projets EACOP et Tilenga ;
- qu'en conséquence, le Crédit Agricole, à travers sa filiale Amundi, vote lors de la prochaine Assemblée générale de TotalEnergies contre le renouvellement des administrateurs responsables de la stratégie actuelle et contre le plan climat présenté par TotalEnergies tant que l'entreprise continue de développer des nouveaux projets d'énergie fossile.

Dans l'attente de votre réponse, nous nous tenons à votre disposition pour un rendez-vous. Vous pouvez nous écrire à : survie44@protonmail.com.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs les membres de la Direction du Crédit Agricole Atlantique Vendée, nos salutations.

Signataires :

Alternatiba Nantes
Attac 44
Groupe d'Intervention des Grenouilles Non Violentes
Notre-Dame-des-landes Poursuivre Ensemble
Solidaires 44
Survie 44

⁷ <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20220909IPR40149/resolutions-sur-les-droits-humains-ukraine-ouganda-tanzanie-et-nicaragua>

⁸ <https://www.totalautribunal.org/>

⁹ https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/03/02/neutralite-carbone-trois-ong-assignent-totalenergies-en-justice-pour-pratique-commerciale-trompeuse_6115895_3234.html

¹⁰ <https://totalenergies.com/fr/actionnaires/resultats-et-presentations-investisseurs/resultats>